



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019

La DGALN vous propose l'action de formation n°19-232

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS

Découvertes des EcoQuartiers, les fondamentaux de l'aménagement opérationnel durable

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « EcoQuartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Pour les agents de l'État, vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH :

<http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Pour les collectivités et partenaires publics et privés, vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet :

<http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr/>



QUAND ?

4 & 5 avril 2019

date limite d'inscription
11 mars 2019 (auprès du CVRH)

OÙ ?

CVRH de MACON

Délocalisée DREAL Bourgogne Franche Comte
2F avenue des MONTBOUCONS
25000 BESANCON

vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
Cheffe de projet : Yâsimin VAUTOR – 01 40 81 94 12
yasimin.vautor@developpement-durable.gouv.fr

Maîtrise d'ouvrage locale : Muriel Boudard, DREAL Bourgogne Franche-Comté

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Lucie LAMBERTRAYAR – Cheffe de projet formation

vos contacts au CVRH

Cheffe de projet : Chantal BARBIER
03 85 21 17 38

chantal.barbier@developpement-durable.gouv.fr
inscriptions.cvrh-macon.cmrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Appréhender ou avoir une relecture actualisée de ce qu'est un projet d'aménagement durable et savoir décliner les grands principes de façon opérationnelle.
- Disposer d'une méthode éprouvée pour interroger la gouvernance, l'opportunité d'un projet, sa programmation et sa gestion en s'appuyant sur un réseau et des outils guides.
- Porter la politique de l'aménagement durable sur le territoire, en fonction de son contexte.
- Se familiariser avec la démarche EcoQuartier en s'appuyant sur l'expérience d'opérations labellisées.
- Partager autour de ces sujets les cultures professionnelles différentes en les enrichissant des visions croisées de l'État, des collectivités et des professionnels locaux.

le public concerné – les pré-requis

Collectivités et partenaires :

- Élus, Agents de services techniques de collectivités (planification, urbanisme et aménagement, environnement, transition énergétique...)
- Chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs
- Sociétés d'économie mixte, aménageurs
- CAUE, agences d'urbanisme

Services de l'État :

- DREAL (référénts EcoQuartier, chargés de mission Développement Durable ou Environnement, référénts revitalisation des centres-bourgs, référénts EcoCité, transition énergétique...)
- DDT (référénts EcoQuartier, référénts nouveau conseil aux territoires, chargés de mission Développement Durable ou Environnement, référénts territoriaux, transition énergétique...)
- Services locaux des agences nationales (ANRU, ADEME, ANAH...)
- Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)

CONTEXTE

La démarche EcoQuartier est un outil opérationnel adaptable à tous les contextes pour faire levier vers l'aménagement durable des territoires. Collectivité en milieu rural, périurbain et grande ville : chaque collectivité, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire. Du plan ville durable au renouvellement du label national en 2017, ce sont plusieurs années de travail qui ont permis la construction collaborative d'une démarche partagée, qui s'améliore en continu pour mieux correspondre aux attentes des collectivités et porteurs de projets.

Mise à disposition des collectivités et de leurs partenaires, la démarche EcoQuartier est un outil opérationnel mobilisable par tous, décliné sous 3 axes :

- un référentiel permettant de structurer son projet autour et d'identifier des éléments de réponses autour de 4 grandes dimensions (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat).
- un outil d'expertise et de reconnaissance national autour de la labellisation EcoQuartier.
- un réseau d'acteurs engagés et investis partageant leurs expériences et leurs connaissances, prenant appui sur des animations diversifiées du local au national (groupes de travail, ateliers, rencontres, visites de site, séminaires, revues de projets, formations, formations-actions...).

Pour mobiliser, accompagner et fédérer tous les acteurs de l'aménagement à la démarche EcoQuartier, des modules de formations sont proposés. Cette formation permet d'avoir une relecture actualisée des différentes dimensions qui structurent tout projet d'aménagement durable.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- Muriel BOUDARD, correspondante Ville durable de la DREAL Bourgogne Franche Comté.
- Des représentants de la Communauté d'Agglomération Grand Besançon, collectivité engagée dans des démarches d'aménagement durable.

Programme prévisionnel :

Tour de table sur les attentes et présentation du déroulé des 2 jours.

Séquence 1:

- La démarche écoquartier du ministère : du plan ville durable au label EcoQuartier
- Les différentes étapes, de la charte à l'amélioration continue du projet, l'accompagnement des porteurs de projet par l'État, les partenaires associés à la démarche

Séquence 2 :

- Les 4 dimensions et 20 engagements de la démarche EcoQuartier
- Déclinaison de l'aménagement opérationnel durable : se poser les bonnes questions au bon moment, mobiliser les compétences et les acteurs autour de son projet, identifier des pistes de solutions ensemble

Séquence 3 :

- Présentation par la collectivité d'une opération durable.
- Visite commentée et structurée de l'opération par les porteurs de projet, collectivité, aménageur, promoteur, autres partenaires ou service de l'État.

Séquence 4 :

- Les enseignements et retours d'expériences issus des projets labellisés et des 6 dernières campagnes de labellisation et de la rencontre nationale EcoQuartier du 13 décembre 2019.
- Débriefing, perspectives, présentation des autres animations régionales ouvertes aux participants.

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2019 - Action n° 19-232
 (à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)
 par courriel : inscriptions.cvrh-macon.cmrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : Parcours de professionnalisation EcoQuartiers
Découvertes des EcoQuartiers, les fondamentaux de l'aménagement opérationnel durable

CVRH concerné : **MACON délocalisée à la DREAL Bourgogne-Franche-Comte**
 Chef(fe) de projet : **Chantal BARBIER**
 Dates de la formation : **4 et 5 avril 2019**
 Date limite d'inscription : **11 mars 2019**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

- T1 – adaptation immédiate au poste de travail
 T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier
 T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications
 Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCTRCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service